



Achat d'une construction en cours

Par **vlavince**, le **20/08/2010** à **17:42**

Bonjour,

Je suis intéressé par un investissement dans une construction (2 pavillons) qui s'est arrêté suite à un recours d'un tiers (voisin).

Je n'ai pas encore les détails mais sachant que le permis de construire a été accordé à ce promoteur quel est le risque juridique.

Visiblement mais c'est au conditionnel, le voisin conteste la construction de 2 pavillons sur ce terrain.

Merci pour vos conseils.

Bon WE

Par **fabienne034**, le **20/08/2010** à **19:02**

l'annulation du permis de construire

pour tout savoir sur le compromis de vente:

<http://www.fbbs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>